

DISTINCTION

> Des entreprises valorisées pour lutter contre la sinistrose

La cinquième édition des Tops de l'entreprise a récompensé le 15 décembre à la Pyramide de Romorantin cinq chefs d'entreprises du département qui font la démonstration que tout n'est pas perdu, loin s'en faut.



> Après trois heures de suspense, les lauréats ont posé pour la traditionnelle photo de famille.

La crise. Difficile de ne pas aborder le sujet. « Les temps sont durs, très durs, » ouvre le maire de Romorantin-Lanthenay, Jeanny Lorgeoux. « Il faut se mobiliser de concert pour traverser cette bourrasque épouvantable qui nous frappe. » Il existe néanmoins encore des secteurs qui marchent. « Nous nous sommes posé la question de maintenir ou non cette cérémonie, » enchaîne Maurice Leroy, le président du Conseil général de Loir-et-Cher. « Mais nous n'avons pas voulu accroître cette crise de la sinistrose. C'est le moment de se serrer les coudes. Certaines réussites sont indéniables et spectaculaires. Dans le Loir-et-Cher, il y a des entreprises qui fonctionnent bien et qui ont des projets de développement, avec des femmes et des hommes qui agissent dans l'ombre pour faire avancer le département. C'est dans les moments difficiles qu'il faut savoir oser et aller de l'avant ! » Un principe également défendu par le P.D.G. de Daher Aerospace à Montrichard, François Lépinoy, invité pour l'occasion. La société familiale a reçu en novembre la visite du Président de la République, Nicolas Sarkozy, et annoncé l'ouverture de son capital au fonds stratégique d'investissement (FSI) à la française. « Nous ne prenons jamais de décisions en fonction des cours de la Bourse. Lors de l'arrivée de la crise, il n'était pas question pour nous de perdre le contrôle de notre groupe, ni non plus de faire rentrer un fonds exotique. Matignon et Bercy ont entendu nos craintes. Notre dossier fut le premier à être retenu par l'Élysée et nous avons accepté d'ouvrir notre capital, même si ce n'est pas dans nos gènes familiaux, » a exprimé le directeur. « Une entreprise qui fonctionne bien, ce sont avant tout des managers qui ont du bon sens et de bonnes idées pour rebondir. Il faut aussi savoir saisir les opportunités. Nous

sommes actuellement dans le pessimisme, il y a des hauts et des bas, nous sommes dans le bas mais on va s'en sortir. C'est la bonne période pour investir, la meilleure façon de sortir de la crise. Il ne faut pas se renfermer sur soi-même, mais plutôt s'ouvrir. »

Cinq lauréats, cinq dynamiques

Cette cinquième cérémonie des Tops de l'entreprise fut donc avant tout une célébration du travail et la mise en valeur de chefs d'entreprise qui y croient encore. La société Poussin Peintures, à Blois, a ainsi reçu le top de l'éco-solution. Depuis six ans, l'entreprise, certifiée ISO 14001, est engagée dans une démarche environnementale (tri sélectif, utilisation de produits acryliques à base d'eau, etc.) et vient d'acquérir une machine « écologique » pour nettoyer pinceaux et rouleaux (Cf. *L'Épicentre du mois d'octobre*, ndr). La société AG Métal, à Mer, et la Caisse régionale du Crédit Agricole Val de France, à Blois, ont obtenu le Top « richesses humaines ». Chez AG Métal, les salariés travaillent dans un climat de confiance, de transparence et d'autonomie ; au Crédit Agricole, les travailleurs handicapés ont leur place (voir notre article de une), l'ambition du groupe est d'en recruter soixante d'ici trois ans. Le Top de l'innovation des entreprises de plus de vingt salariés a quant à lui été décerné à l'entreprise Sféric Stelitte, à Ménars, qui a mis au point des râpes fémorales intelligentes dotées d'une puce, permettant une préparation précise, soit un gain de temps pour le chirurgien et une sécurité pour le patient. Le grand gagnant de la soirée restera Ludovic Labidurie, le gérant de Neolux, à Cour-Cheverny. Grippé, ce dernier aura bien fait de sortir de son lit ! Il a remporté le top de l'innova-

tion des entreprises de moins de vingt salariés ainsi que le top de l'année 2008, grâce à son concept de diodes électroluminescentes, dites LED. Cette entreprise de huit salariés, dont cinq ingénieurs issus entre autres de l'ÉNIVL de Blois et de Polytec à Orléans et Tours, est spécialisée dans l'éclairage d'architecture, de magasin et scénique. Avec seulement trois diodes, selon le principe de la trichromie, elle peut créer 17,5 millions de couleurs différentes ! Bien que le prix d'achat soit quatre à cinq fois plus élevé qu'une ampoule classique, « le système est très économique » a expliqué Ludovic Labidurie. « La consommation est divisée par cinq et la durée de vie se situe entre 30 000 et 50 000 heures, soit dix fois plus qu'une ampoule à incandescence. »

Émilie Rencien. •

(*) La manifestation était conjointement organisée par le Conseil Général de Loir-et-Cher et la Nouvelle République du Centre-Ouest. Outre les cinq lauréats de cette soirée à Romorantin-Lanthenay, d'autres prix ont été attribués : Centre hospitalier de Blois (Top de l'emploi), Ets Daher Aerospace à Montrichard (Top de l'industrie), Ets Wyeth Pharmaceuticals à Blois (Top du commerce), société AEB à Monthou-sur-Cher (Top des services), société Goyer à Fougères-sur-Bievre (Top du bâtiment et travaux publics), Ets Volabraye à Savigny-sur-Braye (Top de l'agroalimentaire), société ZF Nacam à Vendôme (Top de l'export), groupe Apri à Blois (Top des établissements à siège social extérieur), société Eurodalles à Droué (Top performance industrielle), ferme de La Motte à Talcly (Top performance commerce) et les éditions informatiques comptables à Vendôme (Top performances services).

Anett toujours au rendez-vous



anett

Location et entretien d'articles textiles et d'hygiène
ZI des Gailletrous ■ 41260 La-Chaussée-St-Victor
Tél. 02 54 56 45 40 ■ Fax 02 54 56 45 45

Alsace-Lorraine ■ Aquitaine ■ Atlantique ■ Auvergne ■ Bretagne ■ Centre-Loire ■ Champagne ■ Ile de France ■ Midi Pyrénées ■ Méditerranée ■ Normandie ■ Pays de Loire ■ Picardie ■ Rhône-Alpes

Subventions...

< Le contrat de projets État-Région 2007-2013 est signé >

• Plus de 22 millions d'euros de subventions ont été programmés sur les 5 prochaines années pour soutenir près de 90 actions en région Centre. L'État prendra en charge environ 7 070 000 d'euros de subventions et le Conseil régional 15 360 000 d'euros.

Parmi les actions retenues par le contrat de projet État-Région 2007-2013, on notera les équipements universitaires de Blois et la création d'un pôle enfance multi-accueils avec gardes d'enfants et relais d'assistantes maternelles à Vendôme. On retiendra que 9 millions d'euros ont été programmés pour la Recherche et l'Enseignement supérieur, 7,3 millions d'euros pour les filières agricoles et forestières, 2,6 millions d'euros pour des projets de restructuration de friches industrielles, 1,7 million d'euros pour la création de relais de services publics et d'accueil péri ou extra scolaires, 1,3 million d'euros pour soutenir des projets structurants à dimension régionale.

Création d'entreprise...

< Démarrer son activité en toute sécurité avec Mature Entreprise >

• Tester son projet de création d'entreprise en grandeur réelle dans un cadre sécurisé et en bénéficiant d'un appui individuel et collectif, tel est l'enjeu auquel répondent les couveuses d'entreprises comme Mature Entreprise à Vendôme et à Blois. À travers le témoignage de créateurs, de salariés des couveuses et des partenaires institutionnels qui les accompagnent, se sont déroulées les premières assises des couveuses en Île-de-France, le 12 décembre 2008.



Les premières assises des couveuses d'entreprises qui se sont tenues en région parisienne sont l'occasion de mettre en avant un dispositif qui permet de vérifier la validité économique et financière d'un projet de création d'entreprise, avant de se lancer définitivement. Créée en 2005 et portée par l'ISMER de Vendôme, Mature Entreprise, la première couveuse du département a été rapidement suivie par une antenne à Blois. Aujourd'hui, elles accueillent plus de 30 « entrepreneurs à l'essai » dans des domaines aussi divers que la décoration d'objets, l'entretien d'espaces verts, le conseil en communication, la sophrologie, la réflexologie, l'enseignement de l'équitation, la création de bijoux ou la coiffure à domicile, pour n'en citer que quelques uns. Tous reconnaissent que le passage en couveuse leur permet de démarrer leur communication, leur prospection et leurs premières ventes dans un cadre juridique « confortable » puisqu'il est possible de conserver son statut social et ses revenus (en général les ASSÉDIC). En effet, la loi sur l'initiative économique reconnaît l'existence des couveuses d'activités avec le contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) qui est signé à l'issue de la sélection précédent l'entrée en couveuse. D'autre part, ils apprécient l'accompagnement, les conseils et la formation dont ils bénéficient et qui leur permet « d'apprendre à entreprendre », tant il est vrai qu'on « ne naît pas entrepreneur, on le devient ». La couveuse est aussi un lieu d'échange et de partages d'expérience qui limite la fameuse solitude du chef d'entreprise qui est souvent sous-estimée par le créateur. Dans près de 80% des cas, la sortie de couveuse est positive, soit par la création de l'entreprise (58%), soit par un retour à l'emploi (18%).

Pour en savoir plus :

Mature Entreprise de Vendôme, 1 rue Saint-Denis,
Magali Breton au 02 54 73 68 68.

Mature Entreprise de Blois, 122 rue Michel Bégon,
Isabelle Giffraïn au 02 54 56 87 27.

www.uniondescouveuses.com